

Prix Relève Étoile Paul-Gérin-Lajoie

Liste des documents acceptés par le FRQSC pour confirmer qu'une personne candidate est domiciliée au Québec de façon quotidienne et habituelle pendant au moins six mois au cours des sept mois précédant la date de clôture du concours

Prière de se référer à la section « Citoyenneté et domicile » des règles du programme *Prix Relève Étoile Paul-Gérin-Lajoie*.

Vous devez fournir une copie d'au moins deux documents parmi ceux énumérés dans la liste ci-dessous, numérisés et joints à la section « Autres documents » du formulaire. Les justificatifs doivent être réunis dans un seul fichier .PDF, pouvant comporter un maximum de 50 pages.

Chaque document doit indiquer minimalement le nom de la personne candidate et son adresse au Québec. Les dates de signature, de facturation ou de transaction doivent apparaître sur le document et présenter une date d'émission à l'intérieur des 7 mois précédant la date de clôture du concours.

Un document ne permettant pas d'établir clairement la présence quotidienne et habituelle de la personne candidate au Québec pendant **au moins 6 mois au cours des 7 mois** précédant la date de clôture du concours ne pourra pas être considéré au moment de l'évaluation de son admissibilité.

Documents acceptés :

- Attestations d'inscription du registraire au cours de 2 sessions sur 3 précédant la date de clôture du concours.
- Une copie de toutes les pages d'un bail ou d'un contrat d'habitation valide établi au nom du candidat ou de la candidate. Le document doit inclure l'adresse du logement et la durée de la location ainsi que la signature des parties.
- Une copie de l'acte d'achat ou de l'acte de prêt hypothécaire notarié d'une propriété résidentielle où figurent l'identification des parties (acheteur, vendeur ou établissement financier), la désignation des lieux (adresse de la propriété ou du bâtiment) et la signature des parties.
- Une copie d'un contrat d'assurance habitation.
- Une copie de relevés de comptes bancaires témoignant de transactions faites au Québec.
- Une copie d'une facture d'électricité, de câblodistribution, d'un compte de taxes municipales ou scolaires.
- Une copie d'une facture de téléphone fixe (les factures de téléphones cellulaires ne sont pas acceptées).
- Une attestation d'emploi signée par un employeur précisant que le candidat ou la candidate occupe un emploi au Québec depuis plus de 6 mois. Le document doit contenir les informations suivantes :
 - Nom et prénom du candidat ou de la candidate.
 - L'adresse complète de résidence du candidat ou de la candidate.
 - Le nom de l'employeur ou de son représentant.
 - L'adresse complète du siège social ou de la place d'affaires.
 - L'adresse courriel et le numéro de téléphone de l'employeur.
 - La date d'embauche et la mention que le candidat ou la candidate occupe un emploi au Québec pour cet employeur.
 - La signature et la date de la signature de l'employeur ou de son représentant.